

Voici une liste de travaux à effectuer sur les appareils et installation au mazout à la suite d'une inondation. Les travaux de brûleurs et de chauffage devant être exécutés par un entrepreneur doivent être obligatoirement confiés à un membre de la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) qualifié pour les travaux de brûleurs à l'huile ou, si l'appareil ou l'installation fait partie d'un système de chauffage, qualifié en systèmes de chauffage à air chaud ou à eau chaude et à vapeur, selon le cas.

Pour obtenir une liste des entreprises qualifiées de votre région, visiter le www.cmmtq.org.

Nom de l'entrepreneur : _____ Nom du travailleur : _____

Adresse des travaux : _____

Date : _____ Signature travailleur : _____ Signature propriétaire : _____

Note à l'entrepreneur : initialer les travaux effectués dans la liste.

Réservoirs et tuyauterie

À faire par le propriétaire	À faire par l'entrepreneur
Communiquer avec un entrepreneur spécialisé ou avec votre fournisseur de mazout	S'assurer que le robinet d'alimentation est fermé
Fermer le robinet situé à la sortie du réservoir à mazout	Vérifier si de l'eau est entrée dans le réservoir, faire vidanger, le cas échéant
Installer un détecteur de monoxyde de carbone, si celui-ci se déclenche, sortir immédiatement et contacter les pompiers	Vérifier l'intégrité du réservoir
	Vérifier l'intégrité de la tuyauterie de remplissage et d'aération
	Vérifier le bon fonctionnement du sifflet et de la jauge de niveau
	Vérifier l'intégrité et l'étanchéité de la conduite d'alimentation
	Remplacer le filtre à mazout

Appareils

À faire par le propriétaire	À faire par l'entrepreneur
Ne pas utiliser les appareils	Nettoyer et vérifier l'appareil
	Vérifier la chambre à combustion
	Vérifier le moteur, le ventilateur et la pompe du brûleur
	Vérifier le transformateur d'allumage
	Vérifier les électrodes et fils haute tension
	Vérifier le gicleur
	Vérifier les contrôles de l'appareil, aquastat, haute limite, etc.
	Vérifier le conduit d'évacuation, le volet barométrique et la cheminée
	Effectuer si possible un test de combustion

